

L'hon. M. MACKENZIE: Je désire partager l'opinion de l'honorable représentant de Greenwood (M. Massey) au sujet de l'œuvre remarquable exécutée par Walter Allward. J'ai eu le plaisir de lui rendre un tribut d'admiration là même où s'élève son grand monument sur la côte de Vimy. Mon honorable ami s'y trouvait également. Je suis convaincu qu'aucun Canadien ne mérite plus de reconnaissance que n'en mérite M. Allward pour son œuvre merveilleuse.

M. CHURCH: Le ministre n'a pas compris ma question. Le terrain dont je parle est une propriété de l'Etat située à l'embouchure de la Niagara, où les troupes du ministre font leurs exercices en été. Il appartient à son ministère, non pas à la division des Parcs. Nous n'avons pas de parc national dans l'Ontario. Il s'y trouve deux ou trois parcs de peu d'étendue, tel que celui de l'île Pelée. La région de Niagara renferme plusieurs monuments historiques qui devraient être réparés. Ce sont tous des propriétés de l'Etat. Le fort George, le fort Mississauga et tous ces souvenirs se trouvent sur des terrains appartenant au gouvernement fédéral; quelques-uns d'entre eux servent de sépultures militaires; l'état dans lequel se trouvent certains d'entre eux est un objet de honte pour la population du pays. Plusieurs soldats américains sont ensevelis à Lundy's Lane. Je crois que le gouvernement fédéral a pris à sa charge une partie de ce terrain. On néglige presque totalement l'Ontario dans ces crédits, et pourtant cette province verse 42 p. 100 des impôts. Qu'a fait la population de l'autre côté de la frontière? Le président des Etats-Unis a fait aménager le fort Niagara et fait entretenir les monuments historiques jusqu'à Lewiston. On peut certainement étudier cette question et sûrement on devrait faire plus que de fixer quelques vieilles plaques à un arbre. Si les volontaires d'York et autres lieux n'avaient pas été là, nous ferions peut-être maintenant partie des Etats-Unis.

L'hon. M. MACKENZIE: Je croyais que l'honorable député parlait des sites historiques, mais il s'agissait des terrains d'exercices de Niagara-sur-le-Lac. Je me ferai un plaisir d'étudier la question.

M. MacNEIL: Le ministre pourrait-il nous donner un état des dépenses relatives à l'inauguration du monument de Vimy et nous dire si une subvention spéciale a été accordée à la Légion canadienne qui s'est occupée des arrangements?

L'hon. M. MACKENZIE: Aucune demande d'aide pécuniaire n'a été reçue de la Légion. Il peut se faire qu'on ait accordé de l'aide [M. Massey.]

pour les photographies qui ont été prises, mais elles ne sont pas encore terminées.

M. MacNEIL: Avez-vous un sommaire des dépenses encourues par le gouvernement fédéral au sujet de l'inauguration?

L'hon. M. MACKENZIE: Oui. Voici les détails: Représentation officielle du gouvernement canadien, \$10,750; représentation de la Commission des champs de bataille nationaux, \$2,787.88; frais de transport, d'automobiles, de logement, tribune des orateurs, direction du trafic et autres dispositifs de sûreté, hauts-parleurs et radiodiffusion, pour les invités officiels des Iles-Britanniques et du continent, comptes divers, département des Affaires extérieures, \$17,505.08; réception, dîner aux dignitaires français et anglais à Paris, \$1,350.66; frais de transport de la garde d'honneur, \$547.56; frais des aumôniers, \$2,500; cartes d'invitations et autres dépenses imprévues, \$3,086.18; fanfare de cornemuseurs, tambours, clairons et officiers, \$14,321.55; fanfare militaire, \$8,100.21; bureau fédéral de cinématographie, \$8,374.66. La dépense totale atteint \$69,323.78.

M. MacNICOL: Combien d'aumôniers figurent dans cette dépense de \$2,500?

L'hon. M. MACKENZIE: Il y avait quatre aumôniers. Trois ont officié à la cérémonie du dévoilement à Vimy, et le quatrième a officié au service sur la tombe du comte Haig en Ecosse.

M. MacNICOL: Se sont-ils partagés ces \$2,500 en plus de leurs dépenses? Etaient-ils tous du Canada ou certains d'entre eux venaient-ils d'outre-mer?

L'hon. M. MACKENZIE: Ils venaient tous du Canada, et je crois que c'est tout ce qu'ils ont reçu.

M. MacNICOL: Y compris les dépenses?

L'hon. M. MACKENZIE: Ils ont défrayé leurs dépenses à même la somme reçue. C'est le total des dépenses encourues pour leur voyage en France et en Angleterre.

M. LENNARD: Y a-t-il eu une cérémonie religieuse lors de l'inauguration du monument?

L'hon. M. MACKENZIE: Officiellement, non, mais la cérémonie était en quelque sorte un service de consécration.

L'hon. M. LAWSON: Quels sont les noms des quatre aumôniers?

L'hon. M. MACKENZIE: Les trois aumôniers qui ont officié à Vimy sont le lieutenant-colonel C. C. Owen de Vancouver, le colonel George Fallis de Toronto et Son Excellence